

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Lettres internationales envoyées à Émile Zola](#)[Collection Pays-Bas \(Lettres en français à Émile Zola\)](#)[Item](#)[Lettre de H. Z. Van Puflen à Émile Zola du 17 février 1898](#)

## Lettre de H. Z. Van Puflen à Émile Zola du 17 février 1898

**Auteur(s) : Van Puflen, H. Z.**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les mots clés

[affaire Dreyfus](#), [Graphologie](#)

### Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Présentation

GenreCorrespondance

Date d'envoi[1898-02-17](#)

AdresseAmsterdam

### Description & Analyse

DescriptionEnvoi d'un entrefilet dans la presse néerlandaise à propos d'expertise graphologique.

### Information générales

Langue[Français](#)

CotePBA PUFLEN 198\_02\_17

Éléments codicologiques

- Un bifeuillet original.
- Un imprimé original.

SourceCollection famille Émile-Zola

## Informations éditoriales

Éditeur de la fiche Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s) Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 18/11/2019 Dernière modification le 21/08/2020

---

A Monsieur Emile Zola.

Monsieur,

Dans cette lettre vous trouverez un  
morceau d'un journal Hollandais contenant  
les mots :

„ Expertise de Manuscrit.

Le tribunal d'Amsterdam a acquitté quelqu'un  
accusé d'avoir écrit des cartes postales de contenu  
insultant à un notaire, et bien en considérant  
que l'audition des témoins n'avait pas donné  
la preuve légitime et convaincante, et parce que  
le tribunal croit ne pas avoir le droit de  
condamner seulement sur l'expertise de manuscrit.

Croyant que cela vous intéresserait

je ~~vous~~<sup>ai</sup> l'honneur de vous l'envoyer  
et je suis avec les sentiments de la  
plus grande sympathie

otre dévoué serviteur.

J. van Puffen.

Amsterdam

17 Febr. 1898

**Expertise van handschrift.**

Door de rechtbank te Amsterdam is iemand vrijgesproken, die beklaagd was briefkaarten met beledigenden inhoud aan den notaris te hebben gezonden en dat wel op grond, dat het getuigenverhoor geen voldoende, wettig en overtuigend bewijs had opgeleverd en de rechtbank meende op expertise van het handschrift alleen niet te mogen veroordeelen.